La revue FedNor

1 9 8 9

FedNor

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

Canada

La revue FedNor

1 9 8 9

Table des matières

Message du ministre 2

Message du président 3

Survol des programmes de FedNor 4

"On le fabrique dans le Nord de l'Ontario" 4

Le territoire de FedNor 5

Un conseil consultatif actif et dynamique 6

Mise sur pied de nouveaux programmes 7

Participation active à l'aide aux entreprises 9

Le Programme d'assurance-prêt de FedNor 10

Le Programme d'aide aux entreprises rurales 10

Le Programme industriel de base 10

Profils de clients

Aqua-Cage Fisheries Limited 12

Miller Technology Inc. 13

Dingwell's Machinery & Supply Limited 15

Appendice 17

Statistiques des programmes de FedNor 17

Conseil consultatif de FedNor 18

Message du ministre

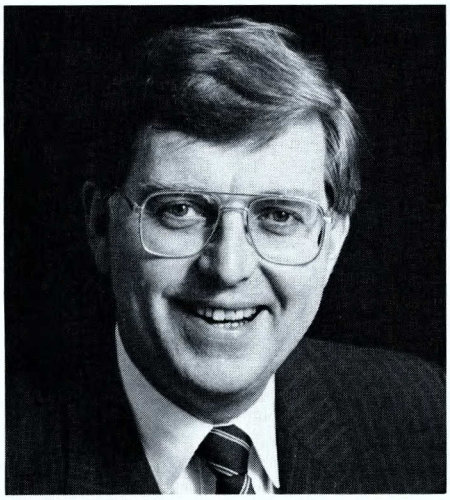

"...le développement auquel nous aspirions au point de départ est en train de se réaliser..."

À titre de ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme), j'ai le plaisir de me charger du portefeuille de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor).

En 1987, le gouvernement fédéral créait FedNor dans le but d'assurer que le Nord de l'Ontario bénéficie de l'appui nécessaire pour encou-rager son développement éco-nomique de manière continue. Les dix-huit premiers mois de notre mandat de cinq ans terminés, il est clair que le développement auquel nous aspirions au point de départ est en train de se réaliser.

Une large part de ce succès est attribuable à la prise de décision locale. Composé de gens d'affaires et de chefs de file communautaires, le Conseil consultatif de FedNor offre des conseils judicieux quant à la conception de programmes ainsi qu'à l'admissibilité de projets. En mettant l'accent sur une prise de décision locale, FedNor a accès à une information précise correspondant aux besoins et aux aspirations de la population du Nord de l'Ontario.

Je suis fier d'avoir l'occasion de jouer un rôle de toute première importance dans le développement économique du Nord de l'Ontario et je compte poursuivre le travail déjà entrepris afin d'aider les résidents de cette région à atteindre leurs objectifs.

Tom Hockin
Ministre d'État
Petites entreprises et Tourisme

Message du président

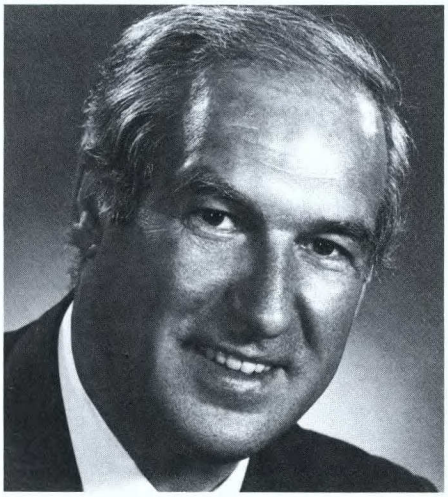

"Je suis convaincu que le travail et l'engagement du Conseil consultatif faciliteront le développement du Nord de l'Ontario."

Au cours de l'exercice financier 1987-1988, le Conseil consultatif de FedNor a été très actif.

Depuis dix-huit mois, le Conseil consultatif a joué un rôle important dans la conception et la mise en oeuvre de divers programmes dont le but est de venir en aide aux entrepreneurs du Nord. Une des composantes de notre mandat est de soutenir les causes qui retiennent l'attention des résidents du Nord de l'Ontario. Les questions et les préoccupations touchant les politiques et les programmes du gouvernement fédéral sont donc présentées au nom de la population de cette région.

Les programmes de FedNor sont conçus dans le Nord de l'Ontario, par des résidents du Nord, pour les résidents du Nord. Composé de gens qui s'intéressent de près aux questions qui préoccupent la population du Nord et qui possèdent des compétences dans divers domaines, le Conseil consultatif de FedNor comprend les besoins des villages, des villes, des entreprises et des industries de cette vaste région, besoins auxquels il faut répondre afin d'assurer une croissance continue.

Nous sommes particulièrement fiers du rôle que nous avons joué en venant en aide aux entreprises déjà établies et en encourageant la mise sur pied de petites entreprises dans le Nord de l'Ontario. Souvent qualifiées de "moteur économique", ces petites entreprises sont responsables de la création du plus grand nombre de nouveaux emplois et de l'accroissement de l'activité économique dans le Nord. Cela témoigne également de la volonté et du dynamisme des gens du Nord qui sont prêts à entreprendre les démarches nécessaires afin d'assurer leur croissance personnelle et celle du Nord de l'Ontario.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du Conseil consultatif de leur aide, leurs conseils et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions. Je désire également remercier l'honorable James Kelleher et son personnel de l'appui qu'ils ont apporté au programme tout au long de l'année.

Je suis convaincu que le travail et l'engagement du Conseil consultatif faciliteront le développement du Nord de l'Ontario et aideront les résidents de cette région à relever les défis auxquels ils font face.

Léo Bernier
Président

Survol des programmes de FedNor

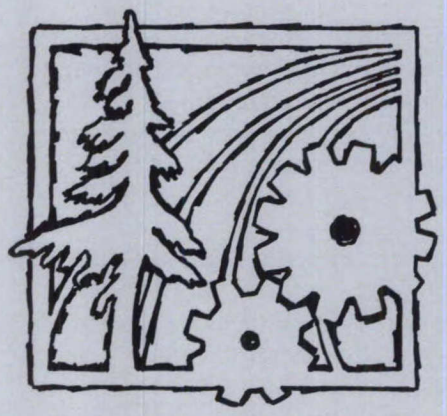

FedNor fait appel à la communauté en ce qui a trait à la conception, l'administration et la prise de décision.

On le fabrique dans le Nord de l'Ontario

Au mois de juillet 1987, le gouvernement fédéral lançait un programme spécial de développement économique dans le Nord de l'Ontario. 55 000 000 $ étaient alors mis de côté pour ce programme d'une durée de cinq ans, 40 000 000 $ s'ajoutant aux programmes gouvernementaux déjà en place ou permettant d'entreprendre de nouveaux projets. De plus, 15 000 000 $ servaient d'assurance-prêt, garantissant des prêts s'élevant jusqu'à 60 000 000 $. Au total, une valeur de 100 000 000 $ était consacrée au développement économique dans le Nord de l'Ontario. On a également procédé à la mise sur pied d'un conseil consultatif composé de membres provenant du secteur privé ainsi que d'un secrétariat situé dans le Nord de l'Ontario. "L'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario" est rapidement devenue "FedNor".

Depuis ses débuts, les objectifs de FedNor s'inspirent de ceux de *l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de la Diversification économique de l'Ouest*. FedNor fait appel à la communauté en ce qui a trait à la conception, à l'administration et à la prise de décision. En travaillant de près avec le secteur privé, FedNor a pour but de favoriser la croissance économique, la diversification, la création d'emplois et la hausse des revenus.

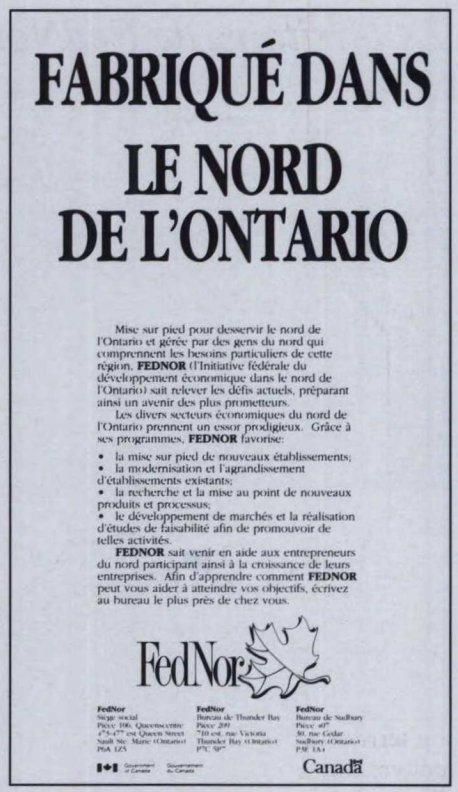

FABRIQUÉ DANS LE NORD DE L'ONTARIO

Mise sur pied pour desservir le nord de l'Ontario et gérée par des gens du nord qui comprennent les besoins particuliers de cette région, **FEDNOR** (l'Initiative fédérale du développement économique dans le nord de l'Ontario) sait relever les défis actuels, préparant ainsi un avenir des plus prometteurs.

Les divers secteurs économiques du nord de l'Ontario prennent un essor prodigieux. Grâce à ses programmes, **FEDNOR** favorise:

- la mise sur pied de nouveaux établissements;
- la modernisation et l'agrandissement d'établissements existants;
- la recherche et la mise au point de nouveaux produits et processus;
- le développement de marchés et la réalisation d'études de faisabilité afin de promouvoir de telles activités.

FEDNOR sait venir en aide aux entrepreneurs du nord participant ainsi à la croissance de leurs entreprises. Afin d'apprendre comment **FEDNOR** peut vous aider à atteindre vos objectifs, écrivez au bureau le plus près de chez vous.

FedNor

FedNor
Siège social
Pièce 106, Queensgate
47-57 est, rue Queen Street
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 1Z5

FedNor
Bureau de Thunder Bay
Pièce 209
710 est, rue Victoria
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5P7

FedNor
Bureau de Sudbury
Pièce 407
81, rue Cedar
Sudbury (Ontario)
P3E 1A1

Gouvernement du Canada — Gouvernement du Canada — Canada

Campagne de lancement FedNor (1988) visant les entreprises rurales.

La participation communautaire permet d'accéder à des solutions qui répondent aux véritables besoins de la région et qui encouragent le développement économique de manière active.

Le territoire de FedNor

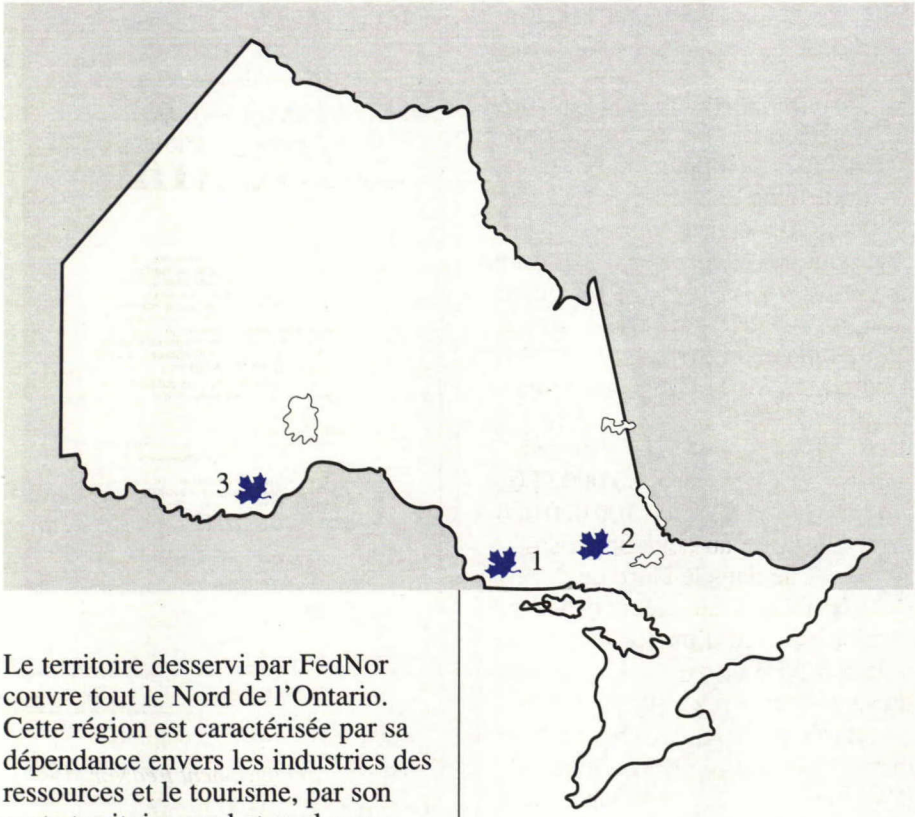

Le territoire desservi par FedNor couvre tout le Nord de l'Ontario. Cette région est caractérisée par sa dépendance envers les industries des ressources et le tourisme, par son vaste territoire rural et quelques centres urbains.

Le secrétariat de FedNor fait partie de l'organisation des programmes régionaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada. Le conseil consultatif de FedNor se rapporte à l'honorable Tom Hockin qui joue le rôle de consultant auprès du Conseil consultatif et du secrétariat.

Il existe trois bureaux FedNor dans le Nord de l'Ontario:

1. Sault-Ste-Marie
2. Sudbury
3. Thunder Bay

De plus, les représentants des bureaux FedNor visitent régulièrement les autres collectivités partout dans le Nord del'Ontario.

Un Conseil consultatif actif et dynamique

Au mois d'octobre 1987, les huit premiers membres du Conseil consultatif sur le développement économique entraient en fonctions,

avec l'honorable Léo Bernier comme président. Le "siège social" du secrétariat de FedNor était alors établi à Sault-Ste-Marie sous la direction de Hal McGonigal. En outre, les deux bureaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale déjà en place à Sudbury et à Thunder Bay étaient annexés au secrétariat de FedNor.

"Le Conseil consultatif a donc entrepris de consulter les associations, les chefs de file ... à la grandeur du Nord de l'Ontario."

Le Conseil, appuyé du secrétariat, a reçu le mandat de conseiller le Cabinet sur les programmes à développer avec les ressources financières allouées à FedNor. Il conseille aussi le Cabinet sur toutes les politiques fédérales qui touchent l'économie du Nord de l'Ontario. Comme objectifs complémentaires, le Conseil a jugé qu'il était important de promouvoir les programmes fédéraux de développement économique et d'assurer leur efficacité dans le Nord de l'Ontario. Le Conseil a aussi décidé de s'en tenir aux petites et moyennes entreprises, jugeant que les infrastructures municipales/provinciales ainsi que les organismes à but non lucratif pouvaient et devraient trouver d'autres sources de financement.

Le Conseil consultatif a donc entrepris de consulter les associations, les chefs de file, les entrepreneurs intéressés, les politiciens municipaux et provinciaux, les représentants élus, ainsi que les représentants d'autres agences et ministères fédéraux à la grandeur du Nord de l'Ontario. En même temps, dès avant le début des programmes spéciaux de FedNor, un programme intérimaire fut lancé. Tout le Nord de l'Ontario y étant désigné en fonction du palier III du Programme de développement industriel régional, le programme intérimaire offrait des incitations atteignant 25% des coûts d'immobilisation approuvés en vue de projets admissibles dans les secteurs de la fabrication et de la transformation. Douze projets industriels dans le Nord de l'Ontario ont bénéficié de 2 300 000 $, plus un investissement totalisant 9 400 000 $ provenant du secteur privé. Depuis la fin du Programme de développement industriel régional en juin 1988, FedNor n'a reçu aucune nouvelle demande.

Mise sur pied de nouveaux programmes

Le programme intérimaire a été mis sur pied dans le but de répondre aux besoins qui se faisaient sentir pendant que FedNor procédait à l'élaboration de divers programmes. Le 9 mai 1988, FedNor annonçait la mise sur pied des deux programmes suivants:

- le Programme d'aide aux entreprises rurales;
- le Programme industriel de base.

Ces deux programmes sont conçus de manière à couvrir les coûts d'immobilisation qu'entraînent la mise sur pied de nouveaux établissements, ainsi que la modernisation et l'agrandissement d'établissements existants.

Le Programme d'aide aux entreprises rurales offre une aide financière à toute une gamme d'entreprises nouvelles et déjà établies dans les régions rurales du Nord de l'Ontario. Ce programme vise non seulement les industries de transformation mais également des secteurs tels que le commerce de détail, l'entreposage et l'emmagasinage, les services de réparation, le tourisme et l'hébergement.

L'objectif du programme est de créer de nouveaux revenus et de nouveaux emplois, et de favoriser la viabilité à long terme des petites entreprises qui doivent se tirer d'affaire dans des conditions quelque peu difficiles, dues en raison de leur isolement. Les coûts estimatifs d'immobilisation du projet doivent se situer entre 15 000 $ et 135 000 $.

Des contributions ont été versées dans le cadre de ce programme. Jusqu'à maintenant, 200 demandes ont été reçues, 120 de celles-ci ayant été approuvées par le Conseil consultatif de FedNor. Le total versé par FedNor s'élève aujourd'hui à environ 5 000 000 $, plus un investissement additionnel provenant du secteur privé de plus de 11 500 000 $. Jusqu'à maintenant, environ 50% des clients de FedNor proviennent des industries de l'hébergement et des ports de plaisance alors que 20% proviennent des industries du commerce de détail et du commerce de gros.

Le Programme industriel de base est conçu pour venir en aide aux nouvelles entreprises et aux entreprises déjà établies dans les secteurs de la fabrication et de la transformation, ainsi qu'aux entreprises offrant des services de réparation ou des services techniques. FedNor peut aider à défrayer les coûts relatifs à l'équipement, la recherche et le développement. Le programme peut également venir en aide aux entrepreneurs désireux d'entreprendre une étude de faisabilité, une étude de marchés ou une recherche de capital en vue de la mise sur pied de nouveaux établissements ou de projets de modernisation, d'agrandissement ou d'innovation. Afin d'être admissible au programme, les coûts d'immobilisation du projet ne doivent pas dépasser

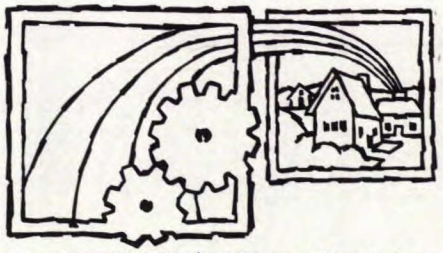

les 15 000 000 $. L'appui financier de FedNor prend la forme d'une contribution non remboursable couvrant une partie des coûts admissibles en vue de projets de mise sur pied, d'agrandissement ou de modernisation, d'études de marchés, d'études de faisabilité et de projets d'innovation. Jusqu'à maintenant, 72 projets ont reçu l'approbation du Conseil ou sont à être évalués, les 3 800 000 $ de FedNor permettant d'aller chercher 12 500 000 $ en investissements additionnels.

Au mois de juillet 1988, une initiative touristique fut lancée. Il s'agit du Programme des conseillers touristiques (PTC). Ce programme a permis à six associations touristiques du Nord de l'Ontario de bénéficier d'un montant s'élevant jusqu'à 50 000 $ afin de défrayer les salaires de conseillers touristiques additionnels, c'est-à-dire des gens de l'âge d'or et des étudiants, qui ont travaillé dans des centres d'information touristique au cours de l'été 1988. Entre autres, ce programme avait pour but de mettre à profit l'expérience et les connaissances des gens de l'âge d'or en ce qui a trait à leur communauté.

Au mois d'août 1988, Approvisionnements et Services Canada lançait le programme d'achats de FedNor. Un agent d'Approvisionnements et Services Canada fut affecté au siège

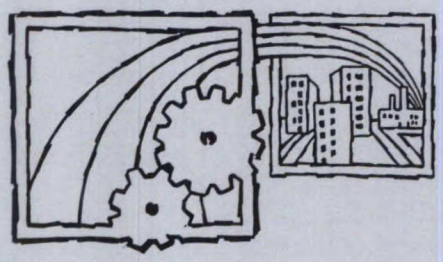

"Le Programme d'assurance-prêt de FedNor ... d'une valeur de 60 000 000 $."

social de FedNor situé à Sault-Ste-Marie pour une période initiale de douze mois. Cet agent est chargé d'élaborer des programmes visant les fournisseurs du Nord de l'Ontario et de favoriser l'achat de biens et services par le gouvernement fédéral dans la région desservie par FedNor. L'information demeure un élément clef quant au succès de ce programme:

- comment vendre au gouvernement fédéral (les appels d'offres, la quantité, la qualité, etc.);
- les différents types d'achats (aux niveaux local et national) susceptibles d'intéresser les entreprises du Nord;
- l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité des installations avec l'aide financière de FedNor, s'il y a lieu, afin de mieux répondre aux besoins du gouvernement fédéral.

Au mois d'août 1988, le gouvernement fédéral annonçait que le secrétariat de FedNor bénéficierait d'un personnel accru afin d'être en mesure de répondre aux nombreuses demandes de la clientèle.

Le 27 octobre 1988, le Programme d'assurance-prêt de FedNor voyait le jour. D'une valeur de 60 000 000 $ (15 000 000 $ de FedNor garantissant l'accès à 45 000 000 $), ce programme couvre jusqu'à 85% des prêts accordés par des prêteurs admissibles afin d'aider aux requérants à financer des projets dont la valeur est d'au moins 100 000 $ mais ne dépasse pas 15 000 000 $.

Bon nombre de secteurs sont admissibles, dont les suivants:

- les activités économiques qui dépendent des ressources (p. ex. l'industrie minière, la coupe de bois);
- les industries de fabrication et de transformation;
- l'aquiculture;
- les établissements commerciaux de recherche et de développement;
- les projets touristiques.

Les requérants admissibles doivent provenir du secteur privé. Les organismes à but non lucratif et les sociétés de la Couronne ne sont pas admissibles. Parmi les prêteurs admissibles on retrouve les banques, les caisses populaires, les coopératives de crédit, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance et les caisses de retraite.

Le Programme d'assurance-prêt peut être utilisé conjointement avec les autres programmes de FedNor. À l'heure actuelle, l'aide financière provenant de tous les gouvernements ne doit pas dépasser 50% des coûts du projet. Cependant, si le Programme d'assurance-prêt est utilisé conjointement avec le Programme industriel de base de FedNor, l'aide financière peut atteindre jusqu'à 65% des coûts du projet, niveau permis par le Programme industriel de base.

Participation active à l'aide aux entreprises

Au cours des onze mois suivant la mise sur pied du Programme industriel de base et du Programme d'aide aux entreprises rurales, le secrétariat de FedNor a reçu plus de 3 500 demandes de renseignements. 2 160 des projets en question pourraient être admissibles à l'aide de FedNor. Au total, le nombre de projets auxquels participe FedNor, soit sur le plan financier, soit en tant que conseiller, s'élève à plus de 300. FedNor s'attend à recevoir un nombre croissant de demandes au fur et à mesure que les résidents du Nord découvrent les nouveaux programmes. En outre, le secrétariat élargi permettra à FedNor de jouer un rôle plus actif en ce qui a trait aux conseils offerts aux entrepreneurs dont les projets dépassent les cadres des programmes de FedNor.

Depuis sa mise sur pied, le Conseil consultatif de FedNor se rencontre une fois par mois dans le but d'étudier les critères des programmes, de formuler des recommandations et d'organiser des consultations dans la région que sert FedNor. Au mois d'août 1988, quatre nouveaux membres étaient nommés. Le total des membres se chiffre désormais à douze.

Au cours de l'année à venir, le Conseil a l'intention de poursuivre le travail entrepris et de jouer le rôle de conseiller auprès des ministres en ce qui a trait à l'élaboration de programmes et de politiques au niveau fédéral, contribuant ainsi au développement continu de l'économie du Nord de l'Ontario.

Le Programme d'assurance-prêt de FedNor

Le Programme d'assurance-prêt de FedNor vise à encourager l'investissement du côté du secteur privé par le biais de projets commercialement viables se déroulant dans le Nord de l'Ontario.

Le Programme d'assurance-prêt peut assurer jusqu'à 85% des prêts accordés aux entreprises admissibles afin de favoriser la mise sur pied de nouveaux établissements, la modernisation et l'agrandissement d'établissements existants. Le montant du prêt consenti doit se situer entre 100 000 $ et 15 000 000$.

Bon nombre de secteurs sont admissibles, y compris l'aquiculture, certaines industries agricoles, certaines industries de services aux entreprises, les établissements commerciaux de recherche et de développement, les industries de services au commerce transitaire, la coupe de bois, les industries manufacturière et d'emballage, l'industrie minière et les services connexes, les industries d'entreposage et d'emmagasinage, les industries de l'hébergement et de la restauration, les clubs de golf, les installations de ski, les parcs d'amusement, les entreprises d'excursions en bateau, ainsi que les services de réparation offerts à l'industrie et au secteur des richesses naturelles.

Le Programme d'aide aux entreprises rurales

Le Programme d'aide aux entreprises rurales est un programme spécial administré dans le cadre de FedNor par Industrie, Sciences et Technologie Canada dans le but d'encourager la mise sur pied de petites entreprises et d'aider les petites entreprises déjà établies dans la région rurale du Nord de l'Ontario.

Afin d'être admissible au programme, l'établissement doit être situé dans la partie rurale du Nord de l'Ontario, au nord des divisions de recensement de Parry Sound et de Nipissing, à l'exclusion des villes de Thunder Bay, Sault-Ste-Marie, North Bay, Timmins et la municipalité régionale de Sudbury.

Le programme aide aux entreprises à réaliser leurs objectifs relatifs à la mise sur pied, l'agrandissement ou la modernisation d'un établissement. Les coûts d'immobilisation du projet doivent se situer entre 15 000 $ et 135 000 $. Parmi les secteurs admissibles on retrouve la coupe de bois et l'industrie forestière, les ports de plaisance, les industries de fabrication et de transformation, les services de réparation, l'industrie de l'hébergement, les industries du commerce de détail et de gros, les industries d'entreposage et d'emmagasinage, l'aquiculture, ainsi que les services professionnels dans les domaines de l'architecture, des sciences, du génie, de l'informatique et du traitement de données.

Le Programme industriel de base

Le Programme industriel de base a été conçu pour venir en aide aux nouvelles entreprises et aux entreprises déjà établies dans le Nord de l'Ontario. Afin d'être admissible au programme, l'établissement doit être situé dans le Nord de l'Ontario, c'est-à-dire au nord des divisions de recensement de Parry Sound et de Nipissing.

Le Programme industriel de base favorise la construction de nouvelles installations, la modernisation et l'agrandissement d'établissements existants, les études des marchés et la promotion, ainsi que la recherche et la mise au point de nouveaux produits et processus.

Les particuliers, les sociétés commerciales en nom collectif, les coopératives et les personnes morales peuvent déposer une demande s'ils oeuvrent dans les secteurs suivants : la fabrication ou la transformation, l'aquiculture, les services de réparation destinés à la fabrication, la transformation et l'aquiculture.

FedNor

PROFILS DE CLIENTS

Aqua-Cage Fisheries Limited
Miller Technology Inc.
Dingwell's Machinery & Supply Limited

PROFILS DE CLIENTS

Aqua-Cage Fisheries Limited

On retrouve quelque chose d'insolite dans les eaux de Depot Harbour, dans la réserve indienne de Parry Island, tout près de Parry Sound. Il s'agit d'une station piscicole où l'on pratique l'élevage de la truite arc-en-ciel et du saumon chinook. Aqua-Cage Fisheries Limited est propriétaire de cette entreprise en pleine expansion. Au mois de novembre 1988, la société a reçu 95 000 $ grâce au programme d'aide aux entreprises rurales de FedNor.

Les propriétaires de la société, Gordon Cole et Stan Fairchild, ont fondé l'entreprise de Depot Harbour en 1983, un an après avoir terminé un projet pilote pour le compte de la station piscicole de Huckleberry Island sur la baie Georgienne. Auparavant, Cole et Fairchild avaient travaillé dans une station piscicole privée du sud de l'Ontario. Les deux ont reçu une formation en biologie. Toutefois, Cole souligne que sa formation n'est pas liée directement à son travail.

Cole et Fairchild on mis deux ans à trouver un endroit convenable et à mettre sur pied leur entreprise. En 1985, après quelques années au cours desquelles ils ont réinvesti leurs recettes et se sont privés de salaires réguliers, ils se sont retrouvés avec une entreprise rentable. La production est passée de 3 000 poissons en 1982 à 700 000 en 1988.

Aqua-Cage utilise une méthode novatrice. En fait, la société a été la première entreprise d'aquiculture commerciale dans le Nord de l'Ontario à utiliser des cages fabriquées à l'aide de filets pour l'élevage de poissons. Cette méthode est assez courante au Japon et en Scandinavie. Mise au point en Norvège au cours des années 1960, cette méthode est maintenant utilisée par les stations piscicoles de la côte du Canada. Depuis la mise sur pied de Aqua-Cage, de nouvelles stations piscicoles du Nord de l'Ontario ont également adopté cette méthode.

Des morceaux de nylon sanglé sont cousus ensemble dans le but de créer des boîtes à l'intérieur desquelles on place les cages en filet. Le tout est ensuite déposé dans une charpente d'acier galvanisé. Grâce à l'aide de FedNor, Aqua-Cage entreprendra un projet visant à augmenter le volume de ses cages, construisant une cage dont les dimensions sont quatre fois supérieures à celles des cages qu'utilise présentement la société.

L'aide de FedNor permettra également à Aqua-Cage de remplacer certaines pièces d'équipement désuet et de mécaniser l'alimentation. À l'aide d'un convoyeur, on transportera la nourriture d'un silo à un distributeur, c'est-à-dire un semoir muni d'un ventilateur soufflant qui est contrôlé à partir d'un bateau. Selon Gordon Cole, "en 1988, nous devions distribuer quatre tonnes de nourriture par jour - à la main. Il fallait transporter de 80 à 90 poubelles remplies de nourriture à tous les jours."

Aqua-Cage produit à l'année longue. Pendant les mois d'été, on dépose les cages dans les eaux plus profondes, alors qu'on préfère les eaux protégées du port au cours de l'hiver. Pendant la saison froide, on utilise de l'équipement servant à briser la glace afin d'avoir accès aux cages. À l'heure actuelle, la société compte 7 employés à temps plein, en plus des employés à temps partiel qui travaillent les

fins de semaine. Au cours des mois d'été, la société embauche également des employés à temps partiel additionnels. Grâce à l'aide de FedNor, la société pourra créer 6 nouveaux emplois à temps plein au cours des deux ou trois prochaines années.

Le fait de nourrir 700 000 poissons à chaque jour ne représente qu'un des défis que doit relever Aqua-Cage. Puisque le cycle de production s'étend sur deux ou trois ans, "il faut également prévoir les tendances du marché," ajoute Gordon Cole. "Il faut en quelque sorte deviner la taille et l'espèce de poisson que préféreront les gens." Cole souligne qu'il s'agit d'une industrie en plein essor au Canada. "Si la production nationale augmente trop, cela pourrait entraîner des effets néfastes et faire chuter les prix," précise-t-il.

Aqua-Cage vend ses produits principalement sur les marchés de Toronto et des États-Unis. L'hiver s'avère la saison la plus rentable.

Selon Cole, une baisse des prix rendrait l'aide reçue de FedNor en 1988 d'autant plus importante pour Aqua-Cage. D'autre part, si les prix demeurent stables, l'aide reçue facilitera l'agrandissement des installations, et cela entraînera une production accrue, ainsi que la création de nouveaux emplois à Depot Harbour.

PROFILS DE CLIENTS

Miller Technology Inc.

Alors que Miller Technology Inc. de North Bay entreprend sa dixième année, Ron Miller, président de la compagnie, ira de l'avant avec un projet d'une valeur de 168 000 $ visant à agrandir ses installations de la rue Seymour. Grâce à son programme industriel de base, FedNor a appuyé ce projet avec une contribution de 42 000 $.

Miller Technology Inc. est un chef de file dans le domaine de la fabrication de véhicules motorisés et d'équipement mobile servant à l'industrie minière. Selon Ron Miller, la contribution de FedNor permettra à la compagnie d'entreprendre des travaux de recherche et de développement qui n'auraient pas pu se réaliser sans l'appui du gouvernement. Les résultats de ces travaux bénéficieront non seulement à sa société mais également à d'autres industries du Nord de l'Ontario.

"L'agrandissement des installations nous permettra de concevoir et de construire davantage de prototypes et permettront à l'industrie minière d'atteindre un plus haut niveau d'efficacité. Nous pouvons développer ce dont

nous avons besoin dans la région, plutôt que de l'importer. De plus, nous pourrons exporter nos produits vers d'autres marchés," précise Ron Miller.

Miller Technology exporte déjà ses produits vers les États-Unis. En fait, son marché américain est aussi important que le marché du Nord de l'Ontario et du Québec.

Outre la fabrication d'équipement souterrain, Miller Technology effectue également des travaux de consultation en ingénierie et des évaluations d'accidents. La compagnie fabrique également des appareils spécialisés permettant de vérifier la rotation de foreuses, des dispositifs de chargement d'explosifs, etc. Miller Technology vend des locomotives à l'industrie minière, ainsi que des tracteurs et outils à l'industrie agricole.

À l'heure actuelle, l'usine de North Bay a une superficie de 7 000 pieds carrés. On agrandira les installations de 2 000 pieds carrés. En plus, on prévoit créer cinq nouveaux emplois à temps plein grâce à ce projet. Miller Technology compte présentement dix-huit employés à temps plein. L'espace additionnel servira d'abord à l'ingénierie et à l'entreposage. De plus, cela permettra à la compagnie d'ajouter de l'équipement de fabrication et une main-d'oeuvre spécialisée dans le but de raffiner sa production. "Cela nous donne

un meilleur contrôle," explique Ron Miller. "Nous ajouterons aussi des ordinateurs qui serviront à diverses applications, y compris le dessin industriel et le contrôle de l'inventaire et de la production."

Selon Ron Miller, l'appui de FedNor est très important pour la société qui pourra ainsi continuer à développer de l'équipement innovateur destiné à l'industrie minière. "Il faut être concurrentiels," précise Ron Miller. "Toutefois, il faut que quelqu'un soit en mesure de jouer le rôle de pionnier. L'aide que nous a accordée FedNor nous a permis d'entreprendre des projets de recherche et de développement. Sans cette aide nous n'y serions tout simplement pas parvenus."

"La présence de FedNor est très importante pour le Nord de l'Ontario," ajoute Miller. "Les sociétés ne devraient pas hésiter à faire appel à l'aide offerte par Fednor. Cela favorise le développement du Nord et crée des emplois."

PROFILS DE CLIENTS

Dingwell's Machinery & Supply Limited

La société Dingwell's Machinery & Supply Limited de Thunder Bay offre ses services à l'industrie des pâtes et papiers, l'industrie minière et l'industrie des grains depuis 45 ans. Le fournisseur industriel qui oeuvre également dans le domaine de la fabrication compte 42 employés à temps plein à ses installations de la rue Alloy. Récemment, la société a entrepris un nouveau projet visant à accroître ses capacités de production et à lui permettre de vendre un nouveau produit à l'échelle nationale.

Selon Robert Bell, vice-président de la société, "il s'agit de créer une division de Dingwell qui portera le nom de Canadian Wear Parts Limited. Cette division se spécialise dans l'application aux pièces sujettes à l'usure précoce d'une peut être incorporée dans le métal ou ajoutée par après. Nous pouvons ainsi garantir que la pièce durera trois fois plus longtemps que les tiges de soudure."

Alternative à la soudure, ce nouveau procédé est utilisé sur des surfaces de moins de deux pieds carrés. Il résiste à la chaleur sans se fissurer ou s'écailler. Le processus a été conçu et breveté aux États-Unis. Canadian Wear Parts Limited détient les droits exclusifs du propriétaire américain.

Le développement de cette division a nécessité un investissement de 430 000 $. Au mois de février 1988, FedNor contribuait la somme de 107 000 $. Selon Robert Bell, "FedNor nous a appuyé tout au long du projet. Ils ont bien étudié la viabilité et la faisabilité du projet."

Selon Bell, l'aide de FedNor a permis à Dingwell de procéder beaucoup plus rapidement. À l'heure actuelle, Canadian Wear Parts a des clients à la grandeur du pays. Le produit a été mis à l'épreuve dans des scieries et dans certains cas, les tests ont révélé que les pièces traitées duraient dix fois plus longtemps. Dans tous les tests effectués, le produit a respecté sa garantie, c'est-à-dire que les pièces traitées ont duré au moins trois fois plus longtemps.

Canadian Wear Parts établit présentement un réseau de distribution à l'échelle nationale. La société a l'intention d'établir d'autres centres de production, réduisant ainsi les coûts qu'entraîne un réseau national.

Ce nouveau produit a permis à Dingwell d'accéder à un nouveau

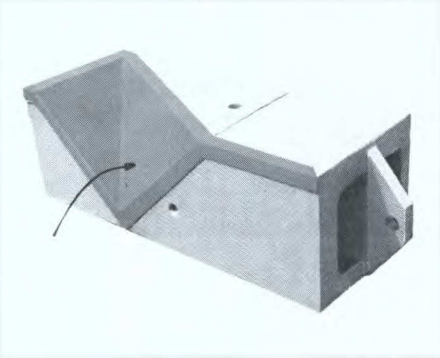

marché. Selon Robert Bell, "ce nouveau produit nous a ouvert des portes. Depuis que nous avons commencé à annoncer ce nouveau produit, on nous envoie toutes sortes de pièces et de contenants." Canadian Wear Parts ouvre également des portes pour Dingwell. Depuis que la société a lancé son nouveau produit, on note un intérêt accru pour les autres produits et services qu'offre Dingwell.

En agrandissant son marché, la société pourra ainsi diversifier ses opérations. Robert Bell ajoute que les revenus obtenus grâce à ce nouveau produit seront consacrés à la recherche et le développement et contribueront ainsi à l'expansion continue de la société. En outre, les travaux de réparation, qui auparavant se faisaient aux États-Unis, sont maintenant effectués à Thunder Bay.

Selon Patrick Gilbride, président de la société, et Robert Bell, vice-président, la FedNor est un outil des plus efficaces qui facilite la

croissance. Au cours des trois prochaines années, onze emplois seront créés. Sept de ces onze personnes ont déjà été embauchées.

Selon Bell, "c'est surtout intéressant car il s'agit du Nord de l'Ontario et parce que cette région du pays offre de nombreuses occasions qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas été exploitées. C'est grâce à cette aide gouvernementale que le tout a débloqué."

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau FedNor de votre région

Sault-Ste-Marie
Siège social
FedNor
473 est, rue Queen
Sault-Ste-Marie (Ontario)
P6A 1Z5
(705) 942-1327
Sans frais: 1-800-461-6021

Thunder Bay
FedNor
710 est, avenue Victoria
Bureau 209
Thunder Bay (Ontario)
P7A 5P7
(807) 623-4436
Sans frais: 1-800-465-6870

Sudbury
FedNor
30, rue Cedar
Bureau 407
Sudbury (Ontario)
P3E 1A4
(705) 671-0711
Sans frais: 1-800-461-4079

Appendice

Statistiques des programmes de FedNor

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1989

Programme d'aide aux entreprises rurales

GENRE D'ENTREPRISE	DEMANDES APPROUVÉES	AIDE DU FEDNOR	COÛTS D'IMMOBILISATION	EMPLOIS CRÉÉS
Hébergement	39	1 717 489 $	4 188 998 $	52
Commerce du détail	31	1 072 221 $	2 749 285 $	68
Fabrication	24	908 060 $	1 932 043 $	60
Ports de plaisance	14	712 897 $	367 717 $	22
Industries forestières	4	169 150 $	367 717 $	8
Services de réparation	3	120 871 $	223 835 $	5
Aquiculture	2	127 100 $	186 912 $	8
Services informatiques	1	39 260 $	98 150 $	2
Services scientifiques	1	28 216 $	56 432 $	6
Industries du commerce de gros	1	53 400 $	133 500 $	4
TOTAL	120	4 948 664 $	11 486 647 $	235

Programme industriel de base

GENRE DE PROJET	DEMANDES APPROUVÉES	AIDE DU FEDNOR	COÛTS D'IMMOBILISATION	EMPLOIS CRÉÉS
Agrandissement	21	2 701 696 $	9 068 024 $	165
Mise sur pied	6	547 010 $	1 909 500 $	49
Innovation (R & M. A. P.)	3	113 188 $	214 866 $	0
Commercialisation	4	134 445 $	270 111 $	0
Modernisation	4	244 191 $	874 832 $	14
Études	4	62 500 $	158 800 $	0
TOTAL	42	3 803 030 $	12 496 133 $	228

Conseil consultatif de FedNor

le 28 octobre 1988
North Bay (Ontario)

Debout :
Pat Birnie (New Liskeard); John Cochrane (Sudbury); Léo Bernier, Président (Hudson); John Follis (North Bay); Bill Elgie, Vice-président (Sault-Ste.-Marie); Howard Bannon (Thunder Bay)

Assis(e) :
Gaston Demers (Sudbury); Leah Welk (Parry Sound); Ginette Quirion (Hearst); Claire Dimock (Elliot Lake); Shawn Emery (Thunder Bay); Reg Pope (Timmins)

Hal McGonigal est Directeur général de FedNor.

"En tant que membre de l'équipe FedNor, j'ai le plaisir de rencontrer un grand nombre de nos "partenaires", des gens d'affaires et des fonctionnaires publics qui s'intéressent au développement économique du Nord de l'Ontario. Leur dévouement et leur enthousiasme sont impressionnants. C'est un plaisir en plus d'un défi de collaborer avec nos clients innovateurs qui planifient à long terme. Le sens profond d'entrepreneurship est évident dans la région desservie par FedNor."

HC117/.05/F43
Canada. Industry, Science
The FedNor review.

CAOP 1989 c.2

DATE DUE - DATE DE RETOUR

ISTC 1551 (2/90)

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
128077